

Formation Sociale

Parcours : BREVET DE TECHNICIEN EN TRAVAIL SOCIAL
DIPLOME D'ETAT D'AGENT DE PROMOTION SOCIALE

**Diplôme de niveau IV
selon la classification internationale des diplômes
établie par l'UNESCO**

1^{ère} Année 2020 - 2021

Cours

DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

PROGRAMME

CHAPITRE PRELIMINAIRE OU INTRODUCTIF

Chapitre 1 : Approche théorique du Développement Communautaire

Chapitre 2 : Historique

Chapitre 3 : Application du développement communautaire

Chapitre 4 : Comment se fait le développement communautaire au Togo ?

Chapitre 5 : Les différents acteurs du développement communautaire et leurs rôles

PLAN

- I- Approche théorique du Développement Communautaire
 - 1- Définition de quelques mots clés
 - 2- Le développement communautaire ; qu'est-ce que c'est ?
 - 3- Le champ d'application du développement communautaire

- II- Historique
 - 1- Le développement communautaire dans le tiers monde
 - 2- Le développement communautaire en Afrique
 - 3- Le développement communautaire au Togo

- III- Application du développement communautaire
 - 1- Principe du développement communautaire
 - 2- Méthode du développement communautaire
 - 3- Justification de la démarche du développement
 - 4- L'animation sociale

- IV- Comment se fait le développement communautaire au Togo ?
 - 1- Les domaines du développement communautaire
 - 2- Les étapes de la méthode

- V- Les différents acteurs du développement communautaire et leurs rôles
 - 1- La programmation du développement communautaire
 - 2- Rôle et qualité de l'agent du développement communautaire

Introduction

Le développement communautaire, qu'est-ce que c'est ? Qu'est-ce qui le caractérise par rapport aux autres concepts de développement ? Quel est son champ d'application ? Quels sont ces acteurs ?

Voici les préoccupations tout au long de l'année.

Chapitre 1

Approche théorique du développement communautaire

1- Définition des concepts

Développement : c'est l'évolution des mentalités et des institutions qui permettent l'apparition de la croissance et sa prolongation sur une longue période. Le développement apparaît comme une cause et en même temps une conséquence de la croissance. Pour obtenir de la croissance, il faut qu'il y ait des mentalités prêtes à accepter le changement.

Développement : selon l'économiste François PERROUX, le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rend apte à faire croître cumulativement et durablement le produit réel global.

Développement : c'est un progrès économique, social et culturel s'inscrivant dans le progrès global de la société. Le développement peut être considéré comme un processus complexe de transformation d'une société dans ses aspects économiques, psychologiques et politiques.

Ce processus suppose l'apparition d'un même niveau. Le développement d'une société ne se mesure pas seulement de façon quantitative. Le développement d'un pays implique la transformation de ses structures et de ses biens en vue d'une redistribution des revenus. Il suppose pour un peuple le passage d'un mieux-être à un plus être et du stade de mieux avoir à celui de plus avoir.

Le développement endogène : c'est le type de développement qui se fonde sur le respect de l'identité culturelle de chaque pays et sur l'exploitation de ses ressources matérielles, locales et humaines.

Les grands principes du développement endogène :

- S'appuyer sur les cultures locales (principe d'identité locale)
- Faire participer la population
- Piloter la nation de manière décentralisée
- Refuser la logique des spécialités imposées par les règles de la science économique dominante

La communauté

Selon le dictionnaire général des sciences sociales, la communauté désigne un groupement où les liens entre les membres sont des liens face à face, des relations d'interdépendance vécues sur un mode profondément affectif.

Ce qui caractérise toute communauté, c'est l'existence entre les gens des liens de solidarité basés sur le sentiment d'appartenance à un terroir.

- Une langue et une culture commune
- Des intérêts et un destin commun

NB : un village miné par les querelles, les tensions, la méfiance entre la population aura du mal à adopter la démarche du développement communautaire.

2- Développement communautaire

Définition

- a- L'ONU et les institutions spécialisées des Nations Unies ont adoptées en 1956 la définition suivante du développement communautaire. L'expression développement communautaire est entrée dans la langue internationale pour désigner « l'ensemble des procédés par lesquels les habitants d'un pays unissent leurs efforts à ceux des

pouvoirs publics en vue d'améliorer la situation économique, sociale et culturelle des collectivités, d'associer ces collectivités à la vie de la nation et de leur permettre de contribuer sans réserve au progrès du pays ».

b- Le développement communautaire selon certains auteurs est la méthode que beaucoup de gouvernement ont appliqué pour inciter les populations à mettre d'avantage à profit l'énergie locale afin d'augmenter la production et d'améliorer leur niveau de vie.

On peut retenir donc que le développement communautaire est un processus d'action sociale selon lequel les membres d'une communauté

- S'organisent pour arrêter les plans et agir
- Définissent leur problème et leur besoin individuel et commun
- Elaborent des plans collectifs et individuels pour répondre à leur besoin
- Exécutent ces plans en se servant au maximum des ressources de la communauté et complètent ces ressources avec des services et matériels provenant d'organismes gouvernementaux ou privés extérieurs à la communauté.

Chapitre 2

HISTORIQUE DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Introduction

Le développement communautaire est d'origine anglo-saxon (britannique). Pour trouver une solution aux abus du capitalisme et de l'industrialisation, les chercheurs de tendance socialiste tentèrent d'organiser les classes ouvrières autour des centres communautaires. Plus tard, les colons britanniques qui immigrèrent en Amérique du nord trouvèrent que leur système à base communautaire serait une solution appropriée à leur économie politique et sociale pour leur installation dans le nouveau monde. Par la suite, l'organisation à base communautaire sera étendue dans les milieux non industrialisés.

I- Le développement communautaire dans le tiers monde

* En Amérique latine

La prise de conscience des communautés indiennes de leur marginalisation serait le point de départ du développement communautaire latino-américain. Les pouvoirs publics s'inspirent de cette forme d'organisation pour mettre sur pied le programme d'éducation rurale à l'intention de ces communautés indiennes en vue d'améliorer leurs conditions de vie.

* En Asie

Le développement communautaire fut introduit en Inde en 1950. Le plan de développement économique et social du pays préconise le regroupement de communauté en bloc de production de cent (100) villages soit six mille (6000) à sept mille (7000) personnes par bloc. Chaque bloc est dirigé par un comité local élu. Il est à noter que ce développement communautaire est beaucoup plus tourné vers la production et le bien-être social.

* En Afrique anglophone

En Afrique anglophone vers 1944, l'administration britannique amorça une politique de Mass Education in Africa Society (Education de Masse dans les Sociétés Africaines).

L'objectif est de faire sortir les populations de leur ignorance. Dans cette optique, le Community Development est introduit en Ouganda en 1946, au Kenya, en Tanzanie et au Ghana en 1948 dans le souci du bien-être social de la population. Ainsi, furent entreprises des activités telles que :

- Alphabétisation de masse
- Formation des clubs de jeunes
- Enseignement ménagé
- Aménagement du milieu (construction de latrines, de pistes, d'écoles...)

Ces activités seront qualifiées de self help. Les problèmes liés à l'indépendance amenèrent les gouvernements à donner au programme du développement communautaire le caractère d'un instrument de développement beaucoup plus global. Il pensait donc s'éloigner de la philosophie d'assistance sociale qui avait fortement marqué le développement communautaire à ses débuts.

II- Le développement communautaire au Togo

Le Togo, par sa situation géographique par rapport au Ghana sera plutôt influencé par l'expérience qui se déroule dans ce pays voisin. Avec l'indépendance du Togo, l'Etat apportera son soutien aux actions de développement communautaire. Cette approche du développement a démarré réellement avec la naissance du « service des affaires sociales » en 1959.

Les éducateurs de masse recrutés pour la circonstance avaient pour mission de vulgariser cette méthode de développement à l'échelle nationale. Ainsi, en 1962, le gouvernement togolais demande à l'ONU un expert pour l'élaboration d'un programme de protection sociale et de développement communautaire. La section du développement communautaire et de l'éducation de masse au sein du « service des affaires sociales » furent chargées de l'organisation et de l'administration des activités qui seront entreprises dans le cadre de ce programme, dans les zones rurales et dans les centres urbains.

Avec l'avènement du premier (1^{er}) plan quinquennal 1966-1970, le développement communautaire fut retenu comme le moyen le moins coûteux à cause de l'investissement humain volontaire pour la réalisation des projets à caractère communautaire.

Page 8 sur 31

L'Ecole Nationale de Formation Sociale (ENFS) alors appelée Centre National de Formation Sociale (CNFS) fut donc créé le 11 Novembre 1965 dans le souci de confier l'exécution d'une telle mission à un personnel plus qualifié.

Les résultats du premier (1^{er}) plan amenèrent les autorités du pays à accorder une place beaucoup plus importante au développement communautaire. C'est ainsi, que fut pris l'arrêté interministériel N°620 le 08 Décembre 1970 ; portant coordination de l'action sociale au Togo. Cet arrêté dit en substance ce qui suit : « en vue de systématiser l'action sociale et d'accélérer l'évolution du niveau de vie des populations, des contacts périodiques seront organisés aux échelons des régimes, des préfectures et des localités entre les responsables des divers services techniques. Cette organisation des services techniques fut appelée groupe de travail ».

Chapitre 3

APPLICATION DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

- I- Les principes du développement communautaire
 - Son programme est établi sur la base des besoins de la population
 - Il est avant tout l'affaire de la population elle-même
 - Il utilise les moyens disponibles dans le village y compris ceux des services publics et de la société civile.

1- Son programme est établi sur la base des besoins de la population
Avant de confectionner et démarrer un programme de développement communautaire, il est important de faire l'inventaire des besoins prioritaires de la population. Cette règle doit être toujours respectée pour les raisons suivantes :

- a- Elle est liée à l'idée même du développement communautaire

On ne fait pas le développement communautaire si on ne tient pas compte des besoins prioritaires de la population.

Exemple : si on est affecté dans un village où le problème d'eau est prioritaire pour les villageois, il faut d'abord s'attaquer à ce problème avant tout autre. Si non on risque d'échouer dans son action ou d'être rejeté par les villageois qui n'ont pas les mêmes préoccupations que vous.

- b- Elle ne peut que provenir d'une étude du milieu

C'est-à-dire une enquête dont le but est de connaître la population du village, son organisation traditionnelle, ses préoccupations, les obstacles à son développement, les moyens existants et potentiels dont elle dispose, ainsi que les services publics et privés qui y existent.

L'étude du milieu est la première chose à faire lorsqu'on arrive dans un village. Ce travail d'investigation qui doit se faire avec l'appui moral et technique de la population, doit aboutir à la mise sur pied d'un programme précis, réaliste et simple.

2- Il est avant tout l'affaire de la population elle-même

Le développement communautaire suppose que l'initiative ou la décision de construire un dispensaire, une école, une latrine, un forage, un centre social, un marché, une piste ou de nettoyer le village soit prise par la population elle-même et non par les techniciens du service public ou privé de la zone ou du secteur. Cette règle est très importante car elle conditionne non seulement à la participation bénévole de la population aux travaux de réalisation mais aussi l'utilisation qu'elle fera du projet une fois réalisé. L'intervention des divers techniciens consistera à donner des conseils aux villageois pour leur permettre de prendre une décision réaliste c'est-à-dire en tenant compte des moyens locaux et ceux des services publics ou privés existants ainsi que des buts visés par ces services.

3- Il utilise les moyens disponibles dans le village y compris ceux des services publics et privés

Le développement communautaire suppose ainsi que les villageois doivent nécessairement entreprendre soit seuls, soit avec la collaboration des services publics et privés, des efforts en vue d'améliorer leurs conditions. Cette participation doit être gratuite.

Mais il est improbable que la population prenne toute seule ces moyens en charge. Il faut donc relever ce qu'elle est en mesure de fournir et demander au service technique ce qu'elle n'est pas en mesure de fournir.

Chapitre 4

Méthode du développement communautaire

Le développement communautaire est un processus qui obéit à une méthode.

1- La première (1^{ère}) phase

Elle consiste à discuter méthodiquement les besoins ressentis par tous les membres de la communauté.

- Elle réussit lorsque :
 - La discussion est méthodique
 - La population sait que tout effort personnel de sa part se verra encouragé et assisté par le gouvernement ou par quelque organisme digne de confiance

- Elle échoue si :
 - Les conseils du comité de village ou autre organisation locale sont créés par une loi ou une directive administrative extérieure sans une compréhension ou une entière participation de la population locale
 - Un quelconque organisme technique ou d'assistance décide d'entreprendre quelques réformes parce que le chef légal d'un village l'a invité de sa propre initiative.

2- La seconde (2nde) phase

Elle consiste à une planification méthodique pour la mise en œuvre de la première (1^{ère}) entreprise d'effort personnel accepté par la communauté.

- * Elle réussit :
 - Si le projet choisit n'est pas au-dessus de l'aptitude de la communauté de s'aider elle-même
 - S'il met à condition la main d'œuvre et l'ingéniosité des membres de la communauté locale

Page 12 sur 31

- S'il est réalisable dans la pratique
- Si l'on s'assure le concours des personnes qui contribueront pour leur travail et leurs talents à l'exécution du projet.
- S'il incite la population à penser rationnellement et sérieusement à ce qu'il est possible et nécessaire de faire
- Si la communauté a commencé à faire quelque chose pour elle
- Si la population commence à entreprendre le projet communautaire même d'importance relativement minime
- Si les groupes acquièrent un sens de responsabilité de l'initiative et de l'assurance pour passer aux phases suivantes

* Elle échoue lorsque :

- L'administration ou un organisme entre en scène et fait le travail pour la population
- On utilise de la main d'œuvre locale « et lui verse un salaire » utilisant de la sorte la main locale et non la responsabilité du groupe communautaire.

3- La troisième (3^{ème}) phase

Elle est la mobilisation quasi complète et la mise en valeur des potentialités physiques, économiques et sociales des groupes communautaires locaux.

* Elle réussit si :

- La population choisit elle-même de faire ce qu'elle pense être meilleure pour elle
- Elle fait un usage général de la main d'œuvre et des ressources matérielles locales
- Les bénéfices rapides et évidents sont réalisés pour toute la communauté.

* Elle échoue si :

- Une campagne nationale intempestive est lancée
- Les primes sont des principaux stimulants pour le progrès communautaire
- L'on a recours aux techniques d'excitation et de persuasion des masses (tromper les masses)

Page 13 sur 31

- Les campagnes intempestives de propagande replacent la discussion, la délibération et la planification méthodique au sein des groupes communautaires représentatifs.

4- La quatrième (4^{ème}) phase

Elle consiste à créer le désir et la détermination d'entreprendre les projets supplémentaires de mise en valeur communautaire.

* Elle réussit à condition :

- De mettre à profit la fierté qu'éprouvent les gens à la réalisation d'un projet de valeur
- De mettre en jeu un orgueil de groupe justifié
- Que l'esprit d'équipe et le sentiment collectif se développe
- Que le groupe cherche à se perpétuer

* Elle échoue si :

- Les talents acquis lors du projet précédent ne sont pas entretenus et perfectionnés
- L'assurance prise grâce à la réussite d'une première (1^{ère}) entreprise n'est pas accrue en s'engageant dans d'autres tentatives d'amélioration communautaire.

JUSTIFICATION DE LA DEMARCHE DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Apporter le développement au village sans intéresser la population bénéficiaire est une approche préjudiciable à l'avenir pour cette communauté car elle risque de développer des réflexes de dépendance. Par contre, la démarche du développement communautaire privilégie la participation des populations bénéficiaires à la réalisation des projets qui les concernent afin d'assurer la pérennité car la participation sauvegarde la dignité des hommes qui ne sont plus objet mais sujet de développement et cultivent leur sens de responsabilité.

Par conséquent, elle suscite le dynamisme de la communauté et l'entraîne à faire d'autres réalisations. Elle garantit l'efficacité du projet car la population étant associée à toutes les étapes (de la conception à l'exécution). Elle se sent responsable de ce projet. Ainsi, elle l'entretient et le maintient en bon état. Par ailleurs, la démarche du développement communautaire permet de réaliser des projets à faible coût. La participation des villageois depuis la conception jusqu'à la réalisation fait l'économie d'une partie des services, des experts et des techniciens. Ici, l'accent est mis sur l'investissement humain pour la réalisation des projets. L'économie du coût obtenu est d'abord pour l'Etat et non pour la population. Mais ceci est une bonne chose si cette économie est utilisée pour soutenir d'autres projets.

L'ANIMATION SOCIALE

« Animer », ce terme évoque le mouvement du corps, de l'âme mais surtout de mouvements qui traduit, qui provoque une action, une modification d'aptitude, de comportement. On parle ainsi d'animation politique, culturelle, commerciale, religieuse, sportive...

L'animation peut être donc perçue comme une activité exercée à l'intérieur d'un groupe visant à faciliter les relations entre ces membres. Elle se fait selon les principes et techniques qui favorisent sa réussite. On entend par principe, une règle générale théorique qui guide les conduites.

La technique est une manière de faire, c'est aussi un ensemble de procédés méthodiques fondés sur des connaissances scientifiques.

L'animation est donc le processus psycho socio-pédagogique par lequel on éveille progressivement la conscience d'un homme, d'un groupe, d'une communauté ou même d'un parti ou d'une population entière à l'égard d'un problème relatif à son existence, à son évolution pour l'engager à l'action dans son propre intérêt.

Pour être efficace, l'animation doit être basée sur des techniques bien choisies et maîtrisées dans la formation des cadres spécialisés pour promouvoir le développement.

Caractéristiques de l'animation

L'animation sociale s'adresse à l'évolution de toutes ces dimensions (physique, morale, spirituelle, intellectuelle...) et à tous les hommes. On parle selon : l'animation

- Rurale
- Urbaine
- Féminine
- Des jeunes

La méthode d'animation sociale utilisée au Togo est orientée dans le contexte de l'action sociale vers le développement communautaire. Nous distinguons deux (2) sortes d'animation sociale : l'animation sociale diffuse et l'animation sociale sélective.

La première est destinée à toutes les catégories sociales ; la deuxième concerne d'avantage les programmes sectoriels et les projets spécifiques.

ETUDE DU MILIEU

I- Définition

L'étude du milieu, c'est la recherche des données significatives et appréciables sur un milieu spécifique. Elle permet d'entrer en relation avec le milieu afin de connaître et d'établir des rapports avec les différents éléments qui le composent. Il s'agit du milieu physique humain, économique, social et culturel. Cette recherche se fait également en vue d'une action.

- Pourquoi connaître le milieu

L'étude du milieu a deux (2) fonctions :

- Une fonction de diagnostic
- Une fonction d'évaluation

L'étude diagnostique permet à partir des manifestations apparentes de connaître les causes profondes des problèmes et recenser les potentialités ou facteurs favorisants.

L'étude d'évaluation permet de regarder et d'examiner l'action menée après diagnostique et de mesurer les effets de cette action. Elle permet également d'établir un bilan en vue d'une nouvelle orientation. Il est nécessaire d'observer deux (2) temps dans l'étude du milieu :

- L'étude du milieu préalable : elle peut se faire si possible au commencement de toute action car elle favorise des données de base qui vont permettre de faire une analyse de la situation
- L'étude du milieu systématique et permanente : elle se fait durant toute la présence du service dans le milieu avec l'Agent de Promotion Sociale, les autres techniciens et la population.

NB : l'étude du milieu s'appelle encore la monographie.

- Dans quel domaine peut-on faire l'étude du milieu ?

Elle porte sur les faits visibles et invisibles

a- Les faits visibles

- a-1- Les réalités naturelles : la faune, la flore, l'hydrographie, le relief, les calamités naturelles, le sol, le climat.

Page 17 sur 31

a-2- Les réalités humaines : la démographie (le nombre de la population, sa composition, son peuplement (historique)).

a-3- Les activités économiques

- * Le secteur primaire : l'élevage, l'agriculture, la pêche, la chasse, la pisciculture
- * Le secteur secondaire : l'artisanat, l'industrie
- * Le secteur tertiaire : le commerce, les professions libérales, les services (coiffure, tailleur)

a-4- Equipement socio-collectif : les services sociaux, les latrines publiques, les marchés, les écoles, les puits, les forages, les centres de jeunes, les hôpitaux.

b- Les faits invisibles

Certains flux : flux financier (courants commerciaux import-export)

Le comportement sociologique des décideurs invisibles.

II- Les techniques de l'étude du milieu

- Le questionnaire
- L'observation
- La documentation
- La promenade environnementale

COMITE VILLAGEOIS DE DEVELOPPEMENT : CVD

1- Origine du CVD

Dans le souci d'associer la population au développement de leur milieu, il est nécessaire de concevoir la formation des comités de développement du village comme un préalable aux collectivités qui désirent engager des actions de développement.

Selon le docteur MIHLAUD conseiller des Nations Unies pour le développement auprès du gouvernement togolais « chaque village doit mettre sur pied un comité d'animation sociale appelé CVD. »

2- Les attributions du CVD

Page 18 sur 31

C'est un organe qui est responsable de tous les problèmes de développement de son milieu ; il est également responsable de la conception, de l'élaboration, de l'exécution, du contrôle ou du suivi et de l'évaluation des programmes de développement du milieu concerné. Il sert de trait d'union entre les populations et les services techniques. Il fait des démarches auprès des personnes et des institutions d'aide. Il organise avec l'Agent de Promotion Sociale la préparation, le déroulement et le contrôle des travaux. L'étude du milieu permanent et l'évaluation des activités se fait avec lui.

Structure et fonctionnement des CVD

Le CVD est doté de trois (3) organes :

- L'assemblée générale
- Le bureau exécutif
- La commission spécialisée

L'assemblée générale composée de toute la population est l'organe suprême du CVD. La population de la localité a le droit d'assister à l'Assemblée Générale qui se tient deux (2) fois par an en session ordinaire sous convocation du chef de la localité et sur proposition du président du CVD. Elle est présidée par le chef de la localité. Elle peut aussi se réunir en session extraordinaire ; lorsque les circonstances l'obligent, le bureau se réunit.

Le bureau exécutif ne délibère qu'au 2/3 de ses membres présents. En cas de partage des voix, celle du président est prépondérante. Le Bureau Exécutif se compose :

- D'un président
- D'un secrétaire
- D'un trésorier et
- Des conseillers

Les ressources du comité sont constituées de :

- Cotisation de la population dont le montant est fixé par l'Assemblée Générale
- Ressources générées par les activités menées par la population pour alimenter la caisse communautaire
- Elles peuvent également provenir des dons et legs, subventions des organisations, nationales ou internationales

Page 19 sur 31

- La durée du mandat des membres du bureau exécutif est de trois (3) ans. Chaque membre est rééligible une fois ; toutefois six (6) ans après la fin du dernier mandat, il peut devenir éligible.

La fonction des membres du bureau exécutif est volontaire et bénévole. Toutefois, l'Assemblée Générale qui est l'organe suprême du CVD peut prévoir des avantages au profit des membres en fonction des ressources du CVD. Le CVD doit disposer d'un statut et d'un règlement intérieur.

Critères des membres de choix des CVD

Le choix des membres doit tenir compte des critères suivants :

- Dynamisme
- Disponibilité
- Validité
- Esprit de volontariat
- Patience
- Esprit d'initiative
- Respect du bien public
- Dévouement pour le développement de la localité
- Permanence de la localité

COMMENT SE FAIT LE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE AU TOGO

Dans le temps, c'est le Ministère de l'Action Sociale qui avait reçu l'attribution Développement Communautaire. Actuellement, c'est le ministre du Développement à la Base de l'Artisanat et de l'Emploi des Jeunes qui a cette prérogative d'exécuter cette mission. Mais sur le terrain, ce sont les agents du Ministère de l'Action Sociale qui ont la charge d'exécuter cette mission.

Au niveau des villages, la direction du Développement Communautaire est représentée par l'équipe sociale. Une équipe sociale est formée de deux (2) agents : un agent masculin et un agent féminin. Compte tenu du manque de personnel sur le terrain, on observe parfois un (1) seul ou deux (2) agents de même sexe.

Que fait l'équipe sociale ?

Une fois affectée dans un village, l'équipe doit travailler conformément au calendrier suivant :

Page 20 sur 31

1- Prise de contact avec les services publics ou privés dans le village : infirmier, police, enseignant, ONG...

2- Prise de contact avec les autorités officielles et traditionnelles du village.

3- Prise de contact avec la population

Ce contact se fera par des entretiens individuels ou par des réunions publiques au cours desquelles l'agent social présente son programme d'action et sollicite la participation de la population aux actions de développement du milieu.

4- Constitution du CVD

Le comité doit comprendre toutes les personnes influentes du milieu y compris les femmes et les jeunes. Le comité aura pour rôle :

- a- D'aider à la préparation du programme d'action de l'agent social
- b- Discuter ce programme et l'adopter
- c- Participer à son exécution

5- Exécution du programme

Le programme est exécuté avec la collaboration de la population et du CVD. Il utilise pour cela les moyens disponibles dans le village y compris ceux des sociétés publiques ou privées. Le contenu du programme comprendra les activités suivantes :

a- Les activités communautaires

- Aménagement du village (nettoyage des rues, des places publiques...)
- Travaux de construction : dispensaires, écoles, centres sociaux, puits, forages, marchés, latrines...

b- Les activités éducatives

- Economie familiale : couture, broderie, jardinage
- Organisation de la maison
- Démonstration culinaire
- Puériculture : entretien, éducation des enfants
- Prévention de la maladie chez l'enfant
- Vaccination, hygiène de la mère

- c- Education sanitaire
 - Projection de film
 - Conseil en matière d'hygiène
 - Prévention des maladies transmissibles
 - Prévention du SIDA

d- Alphabétisation

e- Formation civique

Les devoirs et les droits de l'homme et de la femme envers l'Etat.

6- Réunion de coordination et d'évaluation

Il est demandé aux équipes sociales de tenir des réunions de coordination avec les représentants des autres services techniques afin de s'informer mutuellement sur le déroulement des activités et des difficultés qu'ils rencontrent. La présidence de chaque séance doit être relative.

LA PROFESSION DE L'APS

La profession de l'APS attirera tous les jeunes qui veulent contribuer au développement de leur pays. Il sera appelé à travailler aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. L'APS aide les femmes et les jeunes filles du village à s'intéresser à la couture, à améliorer l'alimentation, à réfléchir à l'éducation des enfants, à mieux organiser les travaux domestiques, à mieux répartir les dépenses. Au cours des visites domiciliaires, l'APS découvre les malades, des cas d'infirmité, des problèmes familiaux qui dépriment les intéressés et rendent nécessaire une assistance. Devant ces situations, l'APS applique les connaissances du service social et de l'économie familiale acquise pendant les trois (3) ans de formation.

Par ailleurs l'APS exerce les fonctions d'organisateur, de coordinateur, des activités sociales et d'éducateur de masse dans les villages ou quartiers. Il assure le contact permanent avec les structures et les autorités locales en vue de susciter des réunions avec la population. Il peut également entreprendre les cours d'alphabétisation, des activités éducatives et récréatives.

Il amène progressivement la population à exprimer ses besoins sociaux. Il stimule surtout en eux la participation et travaille en étroite collaboration avec tous les autres techniciens du milieu.

PROGRAMMATION REGIONALE DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

La programmation régionale du développement est la répartition des projets dans le temps et dans l'espace. Il n'est que l'aboutissement d'un processus que l'agent doit maîtriser. L'objet du présent cours est d'analyser le processus d'élaboration du programme du développement communautaire et les techniques qui permettent sa réalisation.

La région : est une aire minimale de cohérence opérationnelle au sein duquel on peut mener une politique globale de promotion. On doit y trouver un minimum d'infrastructures administratives économiques et sociales (école, hôpital, gendarmerie...).

La programmation régionale du Développement Communautaire part de "bas en haut" c'est-à-dire qui part du village à la zone, au secteur social, au bureau de la région.

Village → Zone → Secteur social → Région.

A- La programmation du Développement Communautaire au niveau du village

Au niveau du village, la programmation s'effectue de la façon suivante : l'étude du milieu, l'analyse des données, la réalisation du diagnostic socio-économique, la confection du programme proprement dit.

1- Etude du milieu ou monographie

2- Analyse des données ou des faits

L'analyse des faits consiste à mettre en relation les faits en vue de tirer des conclusions.

Exemple : $Densité = \frac{Population}{Superficie}$

Cette densité peut être faible ou forte.

3- Le diagnostic socio-économique

Il s'agit d'identifier tous les problèmes dont souffre la localité et les causes de leur problème.

4- La programmation proprement dite

Elle consiste à trouver des solutions à des problèmes identifiés par ordre de priorité avant le choix définitif. Les solutions aux divers problèmes seront matérialisées sous forme d'activités à réaliser ou projet.

L'ensemble des projets ainsi arrêtés constituent le programme d'activités au niveau de la localité pour une période donnée.

Responsabilité de CVD dans l'élaboration du Programme Villageois de Développement (PVD)

- Aider l'APS dans l'étude du milieu
- Evaluer les besoins du village
- Classer les besoins du village
- Classer les besoins par ordre de priorité
- Choisir les solutions aux problèmes (projet)
- Déterminer la participation villageoise dans le coût de chaque projet
- Adopter le PVD et le soumettre à l'APS responsable de la zone

A ce niveau déjà, il faudra tenir compte de l'équilibre dans le temps et dans l'espace.

B- Programmation du Développement Communautaire au niveau d'une zone encadrée par l'équipe sociale

A ce niveau, la programmation consiste à faire la synthèse de l'ensemble des projets des villages constituant la zone. Les projets doivent être étudiés et classés par ordre de priorité avant le choix définitif. Cet exercice se fait par l'APS responsable de la zone en collaboration avec les CVD concernés.

Responsabilité de l'APS

- Réaliser l'étude du milieu devant déboucher sur le diagnostic socio-économique pour tous les villages de la zone
- Assister les CVD de la zone dans l'élaboration de leur programme de développement
- Collecter les PVD de sa zone

Page 24 sur 31

- Réunir les présidents des CVD de la zone pour l'adoption d'un programme zonal du Développement Communautaire
- Remplir la fiche de projet pour chaque projet retenu
- Faire faire par les techniciens les devis et plans pour les projets retenus si nécessaire
- Elaborer le programme de développement de la zone et le transmettre au directeur préfectoral

TABLEAU RECAPITULATIF DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE LA ZONE

Villages	N° d'ordre	Dénomination du projet	Caractéristiques et techniques du projet	Localisation	Coût total	Source de financement			Etat d'avancement
						B	E	A	
Village A (AFAGNAN)	1 2 3	Projet de construction de forage	Forage de 50 m doté d'un château d'eau de 100 cm ³ muni d'un aspirateur de marque Haojue par un groupe électrogène de SOMA	AGBLE TA	1000000 FCFA	400000 FCFA	500000 FCFA	100000 FCFA	En cours de réalisation
Village B ()									

C- Programme du DC au niveau préfectoral ou secteur social

Au niveau préfectoral, la programmation consiste à faire la synthèse des projets de l'ensemble des zones constituant le secteur social. Les projets sont étudiés un à un et sélectionnés au cours d'une réunion de programmation par le Directeur Préfectoral et tous les responsables des

centres du secteur social concerné. Certains projets seront rejetés s'ils ne répondent pas aux normes ou s'ils sont mal élaborés.

Les projets définitivement arrêtés constituent le programme préfectoral du DC pour une période donnée.

Responsabilités du Directeur Préfectoral (DP)

Le DP a pour responsabilités :

- Veiller à ce que toutes les équipes sociales élaborent à temps leur programme (il leurs fixera à l'avance le délai de ramassage de ces programmes).
- Assister techniquement les équipes sociales
- Collecter les programmes de toutes les zones
- Réunir toutes les équipes sociales placées sous ses ordres pour discuter de l'ensemble des programmes (le président du conseil de préfecture peut être invité à cette réunion)
- Démontrer l'avis des techniciens sur les projets complexes
- Veiller à ce que chaque projet ait une fiche de projet bien remplie
- Veiller à ce que le programme préfectoral soit équilibré dans le temps et l'espace (diversifier les projets dans les zones)
- Visionner l'ensemble des programmes des zones à un programme régional et le transmettre au chef section régional du DC

Zones	N° d'ordre	Dénomination du projet	Caractéristiques et techniques du projet	Localisation	Coût total	Source de financement			Etat d'avancement
						B	E	A	
Zone A	1	Adduction d'eau potable	Château d'eau en béton soutenu par 4 pieds munis de pompe Japis	WAHALA	1000000 FCFA	400000 FCFA	100000 FCFA	500000 FCFA	En cours de réalisation

TABLEAU RECAPITULATIF DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

D- Programme du DC au niveau régional

Au niveau régional, il s'agit de faire la synthèse des programmes préfectoraux. Les projets seront analysés et sélectionnés par le chef section régional du DC et le Directeur Régional (DR) au cours d'une réunion de programmation regroupant tous les directeurs préfectoraux (DP).

Responsabilité du chef section régional du DC

Pour le programme du DC au niveau régional, le chef-section régional du DC a pour responsabilité :

- Informer au début de chaque année les directions préfectorales sur les grandes orientations et les priorités définies par la direction nationale du DC.
- Inciter toutes les directions préfectorales à élaborer leur programme à temps
- Collecter les programmes de toutes les directions préfectorales
- Réunir tous les DP pour discuter et adopter le programme régional en présence du DR. On veillera beaucoup à l'équilibre des projets dans l'espace

NB : si un secteur a été privilégié dans le secteur pour certaines raisons, il faudra en tenir compte dans l'élaboration du programme futur avant de compenser ceux qui étaient lésés (équilibre dans le temps).

- Vérifier si tous les projets retenus ont leurs fiches bien remplies et sont accompagnées de devis et plan.
- Elaborer le programme régional définitif et le soumettre au Directeur Régional (DR) pour la transmission au niveau central (Direction Nationale de Développement Communautaire) à temps.

Au cas où une région donnée ne dispose pas d'un chef-section régional, le travail de programmation incombe le DR.

Secteur social	N° d'ordre du projet	Dénomination du projet	Caractéristiques et techniques du projet	Localisation	Coût	Source de financement			Etat d'avancement
						B	E	A	
BINAH	1 2 3	Projet de construction de 3 classes de cours primaire	Bâtiment construit en dur (ciment) couvert de tôles de 0,15 mm d'épaisseur badigeonné en chaux	FAREN DE	2500000 FCFA	500000 FCFA	800000 FCFA	1200000 FCFA	En cours de réalisation

Exercice d'application

Après votre formation à l'EFS, vous êtes affecté dans la préfecture de Poulabani plus précisément dans le canton de Poulino. Le canton est composé de deux (2) villages Djahi et Nouli. L'étude du milieu révèle une pénurie d'eau ; les deux (2) villages sont voisins. A Nouli, la population scolarisable reste toujours dans les champs de manioc et est estimée à 270 habitants. L'école primaire est inexistante dans ce village.

Travail à faire

- 1- Quelles sont les démarches à entreprendre dès votre arrivée à Poulino ?
- 2- Choisissez pour chaque village un projet pour la résolution de leur problème et présentez le tableau récapitulatif sachant que le coût total du projet de Djahi qui s'élève à 10000000FCFA est égal à la moitié de la participation de l'état dans le projet de Nouli. Notons que la participation des populations représente le 1/3 de celle de l'Etat et qu'à Djahi, la participation de l'Etat s'élève à 900000FCFA.

3- Faites une analyse de données contenues dans le texte.

Résolution

$$t = \frac{\textit{effectif}}{\textit{nombre total}} \times 100$$

$$\text{A.N : } t = \frac{25}{270} \times 100$$

$$t = 9,25\%$$

$$tx = 9,25 \%$$

Conclusion : le taux de scolarisation est faible

Villages	N° d'ordre	Dénomination du projet	Caractéristiques techniques du projet	Localisation	Coût	Source de financement			Etat d'avancement
						B	E	A	
DJAH I	1	Projet de construction d'un forage	Forage de 150m doté d'un château d'eau en béton de 20m de hauteur soutenu par 4 pieds en béton	DJAH I	1000000 FCFA	300000 FCFA	900000 FCFA	8800000 FCFA	En cours de réalisation
NOUL I	1	Projet de construction d'une école primaire	Bâtiment de 6 classes clôturées de tôles avec 3 latrines, 1 bureau, 1 bibliothèque et les bancs	NOUL I	40000000 FCFA	6666666 FCFA	20000000 FCFA	13333334 FCFA	En cours de réalisation

IDENTIFICATION ET ANALYSE DES PROJETS

Notion du cycle de projet

Projet : c'est une combinaison de ressources humaines et de matériels réunis au sein d'une organisation dans le but de réaliser un objectif précis. En d'autres termes, c'est un investissement à caractère productif (lucratif) ou social conçu et géré autour d'un objectif précis pour répondre à un besoin avec tous les risques et les contraintes que sa réalisation implique.

Microprojet : le microprojet diffère du projet par sa taille (importance des ressources humaines, matérielles, financières) et le groupe cible qu'il couvre.

Programme : le programme renferme un ensemble de projets initiés et exécutés simultanément et de manière séparée.

Echelonné : échelonné dans le temps dont le succès concourt à la réalisation d'un but global général.

Cycle d'un projet

C'est la relation d'interdépendance qui lie les différentes étapes de la réalisation d'un projet :

- Identification
- Elaboration
- Exécution
- Evaluation

CALENDRIER OU PLANNING

	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Sensibilisation	←									→		
Identification du terrain	←→											
Plan de construction		←→										
Demande d'autorisation de construction		←→										
Devis			←→									
Demande de financement				←→								
Achat de matériaux						←→						
Exécution des travaux							←→					
Equipement								←→				
Réception de l'ouvrage									←→			

Les principales étapes

On peut théoriquement distinguer le cycle d'un projet en quatre (4) étapes principales qui sont :

1- Identification

a- L'étude et le choix des alternatifs

Cette étude se fait par analyse des besoins devant aboutir à l'identification d'un besoin réel. Ces besoins réels étant établis, ils sont hiérarchisés afin de faciliter le choix du projet pouvant aider à satisfaire les besoins réels.

b- La définition des buts et objectifs

Le but détermine l'état de satisfaction qu'on poursuit à travers l'initiation du microprojet alors que les objectifs définissent les actions à mener pour une réalisation complète d'un projet ou d'un microprojet. Il est très important de les définir assez clairement dans cette étape d'identification.

2- Elaboration ou conception

Elle consiste à la réalisation du dossier microprojet. Cette réalisation du dossier microprojet comprend un certain nombre d'études appelés étude de fiabilité ou de faisabilité qui sont :

- Etude du milieu

Elle s'intéresse à la situation géographique, aux conditions climatiques et aux traditions. On fait ressortir de même la pertinence de la nécessité d'installation du microprojet dans le milieu.

Quelques définitions

- Programme hebdomadaire : c'est un programme qui se fait par semaine
- Programme journalier : c'est un programme qui se fait par jour
- Programme annuel : c'est un programme qui se fait par an
- Programme pluriannuel : c'est un programme qui se fait plusieurs années

Quelques outils de la programmation

On programme au moyen des documents qui sont :

Page 31 sur 31

- Le planning
- La fiche d'exécution
- Les comptes rendus et le bilan

Exercice

Le canton de Mabi comporte trois (3) villages Soulé, Mandala et Libani. M. Nénonéné DP de Sokété demande à M^{me} Zodédé responsable du service social de Mabi de lui faire parvenir son programme de DC avant le 20 Juillet. L'Etat participera à raison de 1.000.000 FCFA pour tous les villages du canton quel que soit le coût du projet. Le coût total de tous les projets est supérieur à la participation totale de l'Etat de 11.000.000 FCFA.

"Global Action" a décidé d'aider le canton de Mabi avec une enveloppe de 5.500.000 FCFA répartie comme suit :

- Soulé : 1.200.000 FCFA
- Mandala : le double de Soulé
- Libani : le reste

Après l'étude du milieu, l'analyse des données et le diagnostic, il est aisé de remarquer que Libani n'a pas d'eau potable ; Mandala ne dispose même pas d'une école primaire et toutes les maisons à Soulé ne disposent pas de latrines.

Le projet de Libani est supérieur à celui de Soulé de 1.000.000 FCFA et est estimé à 5.250.000 FCFA.

TRAVAIL A FAIRE

En tant que responsable du centre social de Mabi, exécutez la demande de M. Nénonéné